

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 AVRIL 2018**

**Délibération n° D-2018-150**

Réhabilitation du chemin des Brouettes - Demande de  
dérogation pour l'abattage de frênes têtards

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23/04/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 30/04/2018

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Générale des Services**

**Réhabilitation du chemin des Brouettes - Demande  
de dérogation pour l'abattage de frênes têtards**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de la réhabilitation des murets en pierre sèche situés en bordure du chemin des Brouettes dans le quartier de Souché, il est envisagé l'abattage de plusieurs frênes conduits en têtards.

Après étude de la part des services techniques de l'état de ces arbres et surtout de l'impact de leur croissance actuelle et future sur la stabilité des ouvrages en projet de réhabilitation, il semble indispensable de procéder à leur abattage.

Les espèces végétales conduites en têtard étant protégées par l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2013 portant protection des arbres conduits en têtards dans le Marais poitevin, et par conséquent sur la commune de Niort, cette intervention nécessite une demande de dérogation auprès de la Préfecture.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le dépôt de la demande dérogatoire auprès des services de la Préfecture pour l'abattage de ces arbres ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY